

# LES ECRANS DE L'AVEVENTURE

## FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'AVEVENTURE

*Dijon, 25 au 27 novembre 2010*

### RÈGLEMENT

#### Préambule

Tout participant s'engage à respecter le présent règlement.

#### Dates & Lieu

Les Ecrans de l'Aventure, Festival International du Film d'Aventure, auront lieu à Dijon du 25 au 27 novembre 2010.

#### Comité d'Organisation

Le Festival est organisé par la Guilde, avec le concours de la Ville de Dijon. La Guilde est seule responsable de la Sélection Officielle du Festival.

#### Objet

Le Festival met en compétition des documentaires français et étrangers (20' à 60', réalisés entre 2008 et 2010), concernant l'aventure sous toutes ses formes : expéditions polaires, de haute montagne, courses autour du monde à la voile, voyages en ballon, explorations sous-marines, spéléologiques, portraits d'explorateurs, d'aventuriers et d'une façon générale toutes les démarches ou événements majeurs relevant de l'esprit d'aventure.

#### Conditions d'admission

Le Comité de Sélection du Festival fait toute recherche et accepte tous sujets proposés pour la Sélection Officielle, sous réserve que ceux-ci, sauf exception particulièrement justifiée, aient été achevés dans les deux ans précédant le Festival.

Le Comité de Sélection réservera la priorité aux films n'ayant pas été présentés en France à d'autres Festivals spécialisés ou diffusés sur les chaînes de télévision.

Pour les films étrangers, le Comité de Sélection n'acceptera que les films ayant une version française ou anglaise.

#### Pour la pré-sélection

Le Comité de Sélection accepte en pré-sélection les films en format dvd (ou vhs), ils seront conservés par le Festival pour ses archives. Par ailleurs le bulletin d'inscription doit être complété et accompagné au minimum de 5 photos numériques hautes définitions (ou des photos papier) et d'un dossier de presse. Si le film est sélectionné, ces documents pourront être utilisés, libres de droit pour la promotion du Festival.

**Date d'envoi des dvd pour la présélection :**  
15 août 2010.

#### Droit d'entrée

Le Festival n'exige pas de frais d'inscription.

#### Conditions de participation

Tout film retenu pour la Sélection Officielle doit être disponible en copie vidéo Beta numérique, BetaSP, BetaSX ou DVCAM et envoyé 4 semaines avant le Festival à l'adresse suivante :  
La Guilde

Les Ecrans de l'Aventure de Dijon

11 rue de Vaugirard 75006 Paris - France

Les films 35 mm ou 16 mm seront acceptés. Les films retenus ne doivent en aucun cas comporter de coupures publicitaires.

Le Festival ne prendra en charge que les frais de réexpédition des copies utilisées pour le festival.

#### Assurances

De leur réception au Secrétariat du Festival à leur réexpédition, les copies seront assurées par le Festival en cas de vol, perte ou destruction. Le remboursement s'effectuera sur la base des barèmes généralement pratiqués par les laboratoires français. Les concurrents ayant envoyés la copie originale d'un film le font à leurs risques et périls.

#### Jury

Le Jury du Festival est composé de personnalités représentatives des différents milieux liés à son objet. Le nombre de ses membres ne peut être inférieur à 5 et ne peut excéder 11 personnes. Ses décisions sont sans appel. En cas d'égalité de vote, la voix de son Président compte double.

#### Prix

Le Jury du Festival décerne plusieurs prix :

- la Toison d'Or du Film d'Aventure ;
- le Prix Spécial du Jury ;
- le Prix Jean-Marc Boivin ;
- le Prix Jeune Réalisateur ;
- le Prix des Jeunes de la ville de Dijon.

Il peut en outre attribuer d'autres prix ou des mentions.

Important : Les réalisateurs et producteurs primés acceptent de laisser une copie Beta pour les archives du Festival à la Guilde.

#### Promotion

Le Festival ayant notamment pour but d'assurer la promotion des films qui y sont présentés, il prend à cet égard toute décision qu'il juge nécessaire. Il ne peut cependant présenter des extraits de plus de 3 minutes aux émissions TV en assurant la couverture.

Le Service Reportage de la Guilde Européenne du Raid peut également proposer aux grands journaux français tout reportage lié à l'un des films en compétition, rémunéré aux conditions en vigueur en France.

### ORGANISATION

**Délégué Général :** Patrick EDEL

**Coordinatrice :** Cléo POUSSIER-COTTEL

**Adresse :** La Guilde

Les Ecrans de l'Aventure  
11 rue de Vaugirard - 75006 Paris - France

**Tél. :** 33-1 43 26 97 52

**Fax :** 33-1 46 34 75 45

[aventure@la-guilde.org](mailto:aventure@la-guilde.org)

<http://aventure.la-guilde.org>

